

Rapport annuel pour 1967

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin der Schweizerischen Akademie der Medizinischen Wissenschaften = Bulletin de l'Académie Suisse des Sciences Medicales = Bollettino dell' Accademia Svizzera delle Scienze Mediche**

Band (Jahr): **24 (1968)**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport annuel pour 1967

I. INTRODUCTION

L'année 1967 est la 4^e et dernière de la 6^e période administrative, et par conséquent la 24^e année depuis la fondation de l'Académie. Comme c'est en même temps l'année du dernier rapport du président actuel, nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier très chaleureusement les membres du Comité, qui, pendant ces 4 ans, ont facilité la tâche du président par leur esprit d'amicale collaboration. Nos remerciements vont avant tout à notre secrétaire général et vice-président, le Prof. A. GIGON, pour son travail infatigable au sein du Comité, du Sénat et des Commissions. Un grand merci va également au Prof. W. LÖFFLER, ancien président et vice-président actuel, aux Prof. H. KUSKE et CHR. MÜLLER, au Dr F. KÖNIG et au Prof. H. WIRZ, trésorier insurpassable.

Comme les années précédentes, nous n'avons eu qu'à nous féliciter du travail intelligent et consciencieux du Dr LUCIA GRAF et de ses collaboratrices du Secrétariat, Miss C. HELBING, Mme S. KROFF et Mlle L. ZINSSTAG. Nous remercions également M. O. MADERY de son excellente gestion des comptes.

Notre profonde reconnaissance va comme toujours à nos généreux et fidèles donateurs: La Maison Ciba S.A., la Fondation jubilaire de la Maison J. R. Geigy S.A., les Fondations pour le développement des sciences médico-biologiques des Maisons F. Hoffmann-La Roche & Cie S.A. et Sandoz S.A. à Bâle, la Maison Dr A. Wander S.A. à Berne, la Société des Produits Nestlé S.A. à Vevey et les Entreprises Maggi S.A. à Kemptthal, la Fédération des médecins suisses et son président, le Dr F. KÖNIG, M. A. SCHIRMER à Baden et son Association suisse des stations thermales, M. J.-J. BRODBECK à Genève et la Fondation J. Brodbeck-Sandreuter à Bâle, les Sociétés d'assurances: la Société suisse d'assurances générales (Rentenanstalt) ainsi que la Zurich et la Vita à Zurich, la Bâloise, la Patria, la Pax et la Coop à Bâle, La Suisse à Lausanne, la Winterthour «Accidents» et la Winterthour «Vie» à Winterthour, «La Neuchâteloise» à Neuchâtel, «La Genevoise» à Genève et la «Fortuna» à Zurich, qui, par leur aide substantielle, garantissent l'existence de notre Académie.

Au cours de l'année 1967, le Sénat s'est réuni comme d'habitude trois fois: le 4 mars à Bâle, le 10 juin à Fribourg et le 3 novembre à Zurich.

Quant aux réunions scientifiques, le 4 mars eut lieu un Symposium sur la peau et les maladies internes, organisé par le Prof. H. KUSKE et qui a eu

un très grand succès. Le samedi 10 juin, le Prof. A. MÜLLER et ses collaborateurs ont fait dans le magnifique Institut de recherches cardiologiques de Fribourg des démonstrations concernant avant tout la physiologie et physiopathologie cardiaques. Enfin, les 3 et 4 novembre 1967 a eu lieu à l'auditoire de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Zurich un Symposium sur la neuropathologie comparée, organisé par le Prof. H. SRÜNZI. Cette réunion, qui a remporté un grand succès, a montré combien étaient utiles des contacts plus étroits entre la médecine humaine et la médecine vétérinaire, surtout aussi pour ce qui concerne la neuropathologie.

L'année 1967 a été marquée par la préparation du rapport de la Commission pour la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé. La sous-commission, présidée par le Prof. R. S. MACH et composée des Prof. H. WIRZ et R. WITMER et du Dr KÖNIG, à laquelle se sont joints comme conseillers les Prof. A. DE MURALT et A. E. RENOLD, a élaboré un rapport, qui, après discussion au sein de la grande Commission de l'Académie, a été approuvé et remis par le président de l'Académie, accompagné des membres du Comité et de la Commission, ainsi que d'une délégation des Facultés médicales, de la Commission Interfacultés et de la Fédération des médecins suisses, au Conseiller fédéral TSCHUDI, le 6 juillet 1967. Il termina son adresse par les paroles suivantes :

« Nous vous remercions, Monsieur le Conseiller fédéral, de votre bienveillante attention et de votre compréhension, et persuadés de l'intérêt que vous portez à la santé de notre pays, c'est avec confiance que nous vous remettons aujourd'hui ce document. »

Le Conseiller fédéral TSCHUDI a promis de l'étudier à fond et il faut espérer que les Chambres comprendront l'importance de ce Fonds de recherche pour la santé lorsque la demande leur sera soumise.

Le nombre des membres d'honneur et anciens membres du Sénat décédés au cours de l'année 1967 est particulièrement élevé :

1. Le Dr RUDOLF C. VETTER, chimiste et membre de la direction générale de la Maison Hoffmann-La Roche à Bâle.
2. Le Prof. ANDRÉ LÉON AUBIN, professeur de Clinique ORL à Paris.
3. Le Prof. MAURICE ROCH, professeur de Clinique médicale, dont les Dialogues cliniques reflètent son humanisme et son amour des malades.
4. Le Prof. ERWIN RUTISHAUSER, professeur d'anatomopathologie à Genève, successeur d'ASKANAZY.
5. Le Prof. HANS GRAF, professeur de pharmacologie vétérinaire à Zurich.
6. Le Prof. CARLOS JIMÉNEZ DÍAZ, directeur de l'Institut universitaire d'investigations cliniques et expérimentales à Madrid.
7. Le Prof. PIERRE DECKER, ancien directeur de la Clinique chirurgicale de Lausanne, membre de notre Académie et membre de notre Comité de la Fondation pour bourses en médecine et biologie.
8. Le Prof. ERNST FREUDENBERG, ancien professeur de pédiatrie à l'Université de Bâle.

9. Le Prof. PAUL HAUDUROY, professeur de microbiologie et d'hygiène à Lausanne et fondateur du Centre international de distribution de souches et d'informations sur les types microbiens.
10. Le Dr h. c. HANS LEEMANN-GEYMÜLLER, ingénieur-chimiste, président d'honneur du Conseil d'administration de la Maison Sandoz à Bâle.

Nous déplorons vivement la perte de ces anciens membres et amis de notre Académie.

Par ailleurs, nous avons eu le plaisir de nommer membres d'honneur de notre Académie le Prof. PL. A. PLATTNER ainsi que le Prof. E. LUDWIG, ancien professeur ordinaire d'anatomie et ancien directeur de l'Institut d'anatomie de l'Université de Bâle.

Le Président a représenté l'Académie suisse des sciences médicales lors de la réunion annuelle de l'Académie Leopoldina des sciences naturelles, qui a eu lieu à Halle du 19 au 22 octobre 1967. Cette réunion a été marquée par un discours très courageux de son président, le Prof. K. MOTHES et la haute tenue de ses conférences traitant avant tout les modèles en médecine et biologie.

Genève, fin décembre 1967

Le Président: A. FRANCESCHETTI

II. PARTIE ADMINISTRATIVE

Sénat

Les membres du Sénat se sont réunis cette année pour leur 72^e séance administrative, le 4 mars à l'Université de Bâle, pour leur 73^e séance, le 10 juin à l'Université de Fribourg et pour leur 74^e séance, le 3 novembre au Zunfthaus zur Meisen à Zurich.

Arrivée au terme de sa sixième période administrative, l'Académie dut s'occuper ces derniers mois de la préparation des élections, devant renouveler la composition du Sénat pour l'assemblée annuelle des 23 et 24 février 1968. Le secrétaire général écrivit à cet effet aux organes électeurs, c'est-à-dire à nos Facultés de médecine et de médecine vétérinaire, au Comité central de la Fédération des médecins suisses, à la Société suisse d'odontologie ainsi qu'à la Société suisse des pharmaciens, et les pria de bien vouloir nommer leurs représentants conformément aux articles 2 et 3 des statuts.

Jusqu'à présent ont été élus par les

1. Facultés de médecine de

Bâle: les Prof. PAUL KIELHOLZ, HEINRICH LÜDIN et ROBERT WENNER, ainsi que le Dr. MATTHYS STAEHELIN, p.d.

Berne: les Prof. HUGO AEBI, FRANÇOIS REUBI, FRANZ WYSS et HERBERT FLEISCH

Genève: les Prof. FRED BAMATTER, CHARLES ROUILLER, JEAN BABEL et ROBERT REGAMEY

Lausanne: les Prof. OTTO BUCHER, CHRISTIAN MÜLLER, ERIC ZANDER, ainsi que le Dr L. SAMUEL PROD'HOM, p.d.

2. Facultés de médecine vétérinaire de

Berne: les Prof. WILLY MOSIMANN et WALTER WEBER

Zurich: les Prof. HEINRICH SPÖRRI et ROBERT WYLER.

La Société suisse d'odontologie délègue à nouveau le Dr THEO HÜRNY, Berne.

La Faculté de médecine de Zurich, la Fédération des médecins suisses ainsi que la Société suisse des pharmaciens nommeront leurs représentants au début de 1968.

D'autre part, l'Association des Professeurs des Instituts dentaires universitaires suisses propose au Sénat l'élection du Prof. P. HERREN, Berne, à titre de délégué.

Comité

Les six séances du Comité – il s'agit de la 97^e jusqu'à la 102^e réunion – se tinrent le 3 février à l'Hôtel Schweizerhof à Berne, le 3 mars, le 19 mai et le 30 septembre à la maison Wildt à Bâle, le 9 juin au Restaurant Gambrinus à Fribourg et le 2 novembre au Savoy Hôtel Baur-en-ville à Zurich.

Commission des préavis

Les membres de la Commission des préavis siégèrent le 3 mars à la maison Wildt à Bâle, le 9 juin au Restaurant Gambrinus à Fribourg et le 3 novembre au Savoy Hôtel Baur-en-ville à Zurich.

Commission des finances

Le Dr A. Sarauw de la Banque A. Sarasin & Cie. ayant pris sa retraite, le Sénat a élu M. BEAT SARASIN. Monsieur Sarasin est attaché à la Banque A. Sarasin & Cie., qui est la fiduciaire d'une partie du Fonds Robert Bing. Le Dr A. Sarauw était membre de la Commission dès 1956. L'Académie lui doit beaucoup et le remercie très chaleureusement de son précieux concours.

Décès

L'Académie a perdu cette année six membres d'honneur et trois anciens membres du Sénat, c'est-à-dire

- le 3 janvier, le Dr RUDOLF VETTER, Bâle, membre d'honneur depuis 1954,
- au mois de février, le Prof. ANDRÉ LÉON AUBIN, Paris, membre d'honneur depuis 1957
- le 15 février, le Prof. HANS GRAF, Zurich, membre actif de l'Académie de 1949 à 1956
- le 13 mars, le Prof. MAURICE ROCH, Genève, membre actif de l'Académie de 1943 à 1952 et membre d'honneur dès 1952
- le 15 avril, le Prof. ERWIN RUTISHAUSER, Genève, membre actif de l'Académie de 1952 à 1956
- le 18 mai, le Prof. CARLOS JIMÉNEZ DÍAZ, Madrid, membre d'honneur depuis 1963
- le 31 mai, le Prof. PIERRE DECKER, Lausanne, membre actif de l'Académie de 1952 à 1960 et membre du Comité de notre Fondation pour bourses en médecine et en biologie de 1943 à 1962
- le 8 juin, le Prof. ERNST FREUDENBERG, Bâle, membre d'honneur depuis 1958
- le 19 octobre, le Dr Dr h.c. HANS LEEMANN-GEYMÜLLER, Arlesheim, membre d'honneur depuis 1963.

L'Académie déplore en outre la mort du Prof. PAUL HAUDUROY, disparu le 11 août à Lausanne. Il a créé et présidé, avec l'aide et sous le patronage de l'Académie, le Centre international de distribution de souches et d'informations sur les types microbiens.

Election de membres d'honneur

Au cours de cette année, le Sénat a élu deux membres d'honneur:

- le 3 mars, M. le Prof. PLACIDUS A. PLATTNER, Dr. ing. chem. et Directeur général de la F. Hoffmann-La Roche et Cie. S.A.

le 3 novembre, M. le Prof. EUGEN LUDWIG, ancien professeur ordinaire d'anatomie et ancien Directeur de l'Institut d'anatomie de l'Université de Bâle.

Délibérations

Comme les autres années, le Sénat s'est occupé, à côté des tâches ordinaires de la gestion, des problèmes de la formation scolaire, universitaire et post-graduée des médecins, du développement des contacts avec les médecins suisses aux Etats-Unis et au Canada, des problèmes de la coordination de la recherche; il a poursuivi la préparation de la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé et enfin a délibéré sur les problèmes de la documentation médicale.

Problèmes d'hygiène publique

Le Prof. W. WEBER, Directeur de l'Institut pour l'élevage du bétail de la Faculté de médecine vétérinaire à Berne, nous a rendus attentifs à l'abus des antibiotiques par les paysans, qui les administrent au bétail comme bon leur semble, sans diagnostic préliminaire. Le Comité de l'Académie a décidé d'en informer la Station de chimie agricole de Liebfeld, qui est chargée de la législation agricole. Elle nous a fait savoir qu'une attention particulière serait accordée à la question de l'addition de médicaments au fourrage. La Station examine soigneusement toutes les demandes et s'efforce de recueillir aussi toutes les informations sur le plan international. Elle soutient tous les efforts en vue de réduire les abus et de combler les lacunes existant dans la législation. Mais elle ne peut, cependant, pas prendre des mesures de politique industrielle (v. aussi p. 5 et 6 du rapport annuel 1966).

Le Sénat a pris intérêt également aux travaux du Comité de coopération dans la recherche de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) à Paris, qui concerne surtout

1. les réserves d'eau et la pollution de l'eau,
2. la pollution de l'air,
3. l'influence des résidus de pesticides et d'insecticides,
4. les projets d'urbanisme: a) routes, b) transport, c) avions supersoniques, d) services urbains.

Monsieur BÜHR du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux à Dübendorf y est délégué suisse. Il nous informe régulièrement des délibérations et décisions de son Comité. Monsieur Bühr a pris part aussi à la séance administrative du Sénat, qui se tint le 10 juin à Fribourg, et nous a renseignés sur la structure et les buts de l'OCDE.

Une collaboration future avec les mêmes tâches est celle qui se fera avec la *Fondation suisse pour la santé mondiale*. L'Organisation mondiale de la santé s'intéresse à la création de fondations nationales, lui venant en aide pour l'amélioration des conditions hygiéniques et de la santé dans le monde entier.

Jusqu'à présent, il existe des fondations nationales au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre et en Suisse. Ces fondations sont organisées selon des réglementations contenues dans les codes civils nationaux. Elles sont réunies en une ligue mondiale: la «Fédération des fondations pour la santé mondiale».

La Fondation suisse a été fondée en février de cette année avec siège à Genève et s'est jointe, le 6 avril 1967, à la Fédération des fondations pour la santé mondiale. Le Comité de patronage se compose de

M. BRENNO GALLI
M. MAX PETITPIERRE
M. PAUL RUEGGER.

Le *Conseil de fondation* est formé par

M. le Prof. ADOLPHE FRANCESCHETTI, président
M. le Dr KURT FURGLER, vice-président
M. le Dr V. H. UMBRIGHT
M. le Prof. FRIEDRICH T. WAHLEN.

La Fondation a pour *but* d'encourager et de soutenir, par une assistance financière et matérielle, tous les projets ayant un objectif semblable au but de l'Organisation mondiale de la santé, à savoir celui d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible.

L'Académie a reçu une lettre de la Fondation, qui pose la question de la collaboration entre les deux organisations. Lors de sa séance du 3 novembre, le Sénat a donné son accord. Un membre de notre Comité participera au Conseil de fondation. Il se chargerait ainsi des fonctions d'agent de liaison.

Révision de l'ordonnance fédérale sur la reconnaissance de certificats de maturité

Le 23 octobre 1964, la Commission d'experts, présidée par le Prof. K. SCHMID, soumit au Département fédéral de l'Intérieur un avant-projet prévoyant la reconnaissance de la maturité du type C également pour les études de médecine. Cet avant-projet avait été discuté au cours de l'année 1965 (v. p. 5-7 du rapport annuel pour 1965).

Le 29 septembre 1966, le Comité de rédaction de la Commission fédérale de maturité a adressé aux représentants des professions médicales son nouveau projet daté du 10 septembre. Celui-ci contenait des garanties pour la formation équivalente du type C de maturité avec les types A et B et a été accepté par les membres du Sénat (v. p. 6 du rapport annuel 1966).

Par contre, la Conférence des directeurs des Départements cantonaux de l'instruction publique a proposé au Département fédéral de l'Intérieur des modifications pour divers articles.

La Commission fédérale de maturité étudia ces propositions et les approuva en grande partie (il s'agit des articles 2, 3, 4, 6, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 25, 26, 27, 30 et 31). Ladite commission n'était pourtant pas d'accord quant aux modifications de l'article 12.

La Commission fédérale de maturité, désireuse de garantir également pour les écoles du type C au moins six années continues d'études, ne pouvait admettre la proposition de la Conférence suisse des chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, qui revendiquait un système scolaire divisé en deux cycles. La Commission suggéra donc pour l'article 12 un texte de compromis par l'addition d'un article 11 bis qui dit «Les cantons qui ont des écoles préparant complètement, sans interruption, aux maturités des types A et B doivent créer pour le type C au moins *une* possibilité de préparer la maturité en six années continues d'études au minimum».

Le Comité de l'Académie et le Sénat discutèrent ces problèmes lors de leurs séances des 30 septembre et 3 novembre. Ils décidèrent à l'unanimité (moins 3 abstentions) de soutenir la solution de compromis et de prier le Prof. LÖFFLER de bien vouloir être leur interprète à la conférence des représentants des milieux médicaux (Facultés et organisations des professions médicales) avec les Chefs des Départements cantonaux de l'instruction publique, la Commission d'experts et la Commission fédérale de maturité. Cette séance a eu lieu le 18 décembre à Berne.

Les représentants y ont émis des opinions diverses. Il n'y a pas eu d'accord au sujet des articles 11 bis et 12, et une décision définitive n'eut pas lieu.

Problèmes au niveau universitaire

Chaire de génétique humaine

Le nouveau règlement pour les études médicales postule l'enseignement de la génétique humaine comme cours obligatoire. Comme les Facultés de médecine de Bâle, Berne, Lausanne et Zurich n'ont pas encore créé de chaire de génétique humaine, la Commission suisse de génétique humaine a chargé son président, le Dr U. PFÄNDLER, p.d., de prier l'Académie d'intervenir auprès des Facultés de médecine à ce sujet. Les membres du Comité et du Sénat ayant discuté le problème, l'Académie a décidé de remettre la lettre du Dr Pfändler au Prof. GSELL, président de la Commission Interfacultés. Cette commission a établi le règlement et le Sénat pense que c'est également cette commission qui devrait veiller à ce que les Facultés le reconnaissent.

Formation du médecin théoricien

Le Prof. G. WEBER, Zurich, a soulevé ce problème dans une lettre adressée à l'Académie. Il écrit:

«Eine Verbesserung der bisherigen Verhältnisse wäre zu erzielen, wenn nach bestandem 3. Propädeutikum die Weiche gestellt würde, entweder zur Ausbildung zum praktischen Arzt oder zu der zum theoretischen Mediziner. Die Ausbildung der angehenden theoretischen Mediziner, die im Studiengang gleich lang wie die der Ärzte dauern würde, erfordert eine vertiefte theoretische Ausbildung und die Einführung in die Forschung. Den Studenten soll nach Absolvierung des 3. Propädeutikums ein Arbeitsplatz in einem theoretischen Institut zur Verfügung gestellt werden. Sie müssen in bestehende Forschungsgruppen aufgenommen werden. Daneben müssen sie ihre Ausbildung durch Teilnahme an Vorlesungen und Kursen (Mathematik, Statistik,

Elektronik, Kybernetik, Biophysik, Biochemie, Informationslehre, Computertechnik, Molekularbiologie) ergänzen. Am Schluß des Studiums sollten sie promovieren können, zum Beispiel in Biochemie, oder in Mikrobiologie, oder in Genetik, oder in Neurophysiologie usw. Neben den Kenntnissen in ihrem Hauptfach müßten sie sich an einer Prüfung auch noch über Kenntnisse in zwei Nebenfächern ausweisen.

Während die angehenden Ärzte nach wie vor zum Dr. med. promoviert würden, wäre für die theoretischen Mediziner die Promotion zum Dr. med. biol. oder nur Dr. biol. vorzuziehen.»

Après discussion, les membres du Comité et les membres du Sénat ont résolu de remettre une copie de cette lettre aux doyens de nos Facultés de médecine et au Prof. GSELL, président de la Commission Interfacultés. Les projets de solution dans les diverses Facultés sont divergents. Genève sépare la formation du médecin théoricien de la formation du médecin proprement dit dès le premier semestre, Bâle après le troisième examen propédeutique. Les deux Facultés travaillent d'entente avec les Facultés des sciences naturelles. La Commission Interfacultés voudrait essayer de coordonner ces plans et de trouver une solution au niveau fédéral. Une troisième solution est proposée par les jeunes chercheurs, qui désirent organiser un cours postgradué de médecine expérimentale. Le Dr. E. R. FROESCH, p.d., en a pris l'initiative. Voici son plan:

Il s'agit de donner aux jeunes médecins – immédiatement après l'examen d'Etat ou pendant leur temps d'assistance – la possibilité de se familiariser avec les techniques et les bases théoriques de la recherche biomédicale.

Ce but serait atteint par un cours postgradué qui durerait une année. Son programme:

Semestre d'été

3 mois d'enseignement théorique dans les spécialités de base: chimie physique – chimie organique – biologie moléculaire – biologie cellulaire – immunologie – biométrie.

Vacances d'été

3 mois d'exercices pratiques dans un laboratoire de biochimie: spectroscopie – chromatographie – filtration à gel et dialyse – électrophorèse – méthodes à tracer – enzymes – ultracentrifugeur préparatif et analytique – culture des tissus, histochimie, cytologie – maintien et soin d'animaux de laboratoire.

Semestre d'hiver

- Travail de recherches individuel sous la direction d'un des professeurs du cours.
- Séminaires et rapports sur des thèmes actuels de la recherche biomédicale.

Ce cours serait donné par une élite de professeurs de l'Université de Zurich, de l'Ecole fédérale polytechnique et d'autres Universités.

Les membres du Sénat témoignent leur sympathie au plan Froesch et ont octroyé trois demi-salaires d'assistant (v. p. 24).

Un autre problème, auquel le président de l'IBRO Suisse, le Prof. AKERT, nous rend attentifs, est la formation en psychologie et en science du comportement, orientée vers les sciences naturelles. Le Prof. BÄTTIG a présenté un exposé très intéressant. C'est une question qui doit être étudiée d'une manière très approfondie.

Lors de sa séance du 3 mars, le Sénat a élargi la Commission préparatoire par l'élection de représentants des Facultés de médecine vétérinaire, soit par M. le Prof. H. STÜNZI, Zurich, comme délégué et le Prof. W. WEBER, Berne, à titre de suppléant. La Commission préparatoire siégea deux fois au cours de l'année 1967, le 4 février, à la salle des séances plénières du Fonds national, Bubenbergrasse 8, Berne, et le 20 mai, à la maison Wildt à Bâle. Cette dernière séance se tint sous la présidence du Prof. W. LÖFFLER, puisque le Prof. FRANCESCHETTI se trouvait à l'étranger. Lors de la séance du 4 février, on discuta la situation et surtout la structure du Fonds. On songea à une Fondation de droit privé, dont le conseil serait composé par des représentants officiels, c'est-à-dire par la Conférence des chefs des Départements de la santé publique des cantons, par des délégués du Département fédéral de l'Intérieur, du Service fédéral de l'hygiène publique. En outre, les Facultés de médecine, l'Académie, la Fédération des médecins suisses, le Fonds national y participeraient.

Pour l'organisation, on prévoyait un Conseil de Fondation et un Comité exécutif. En outre, il semble désirable que l'administration du Fonds suisse de la recherche pour la santé soit rattachée au Fonds national.

On décida l'élaboration d'un rapport, qui serait soumis au Conseiller fédéral TSCHUDI. On nomma à cet effet une petite sous-commission: le Prof. MACH en qualité de président, et MM. KÖNIG, WIRZ et WITMER en qualité de membres. MM. DE MURALT et RENOLD ont accepté de prêter leur concours. Ce rapport fut terminé au début mai. Le 20 mai, la grande Commission siégea à nouveau afin de discuter le texte et la forme sous laquelle le projet devait être remis au Conseil fédéral. On décida de le faire imprimer. Il contient les chapitres suivants:

- I. Introduction
- II. Comment les gouvernements étrangers assurent-ils l'aide à la recherche médicale?
- III. La situation actuelle en Suisse
- IV. La recherche clinique est-elle nécessaire?
 - A. Considérations générales
 - B. Tâches particulières de la recherche médicale
- V. Dans quelle structure faut-il organiser la recherche clinique?
 - A. Considérations générales
 - B. Besoins de la recherche clinique
 - C. Structure du Fonds suisse de la recherche pour la santé
 - D. Besoins financiers
- VI. Statuts
- VII. Conclusions

Le rapport sortit de presse fin juin et put être remis au Conseiller fédéral TSCHUDI, le 6 juillet.

Une délégation des Facultés de médecine, de la Commission Interfacultés, de la Fédération des médecins suisses, du Fonds national et de l'Académie – 14 membres – se rendit au siège du Département de l'Intérieur, où elle fut reçue par le Conseiller fédéral Prof. TSCHUDI qui était accompagné du Prof. IMBODEN et d'un secrétaire du Département.

Notre Président, le Prof. A. FRANCESCHETTI, remit le rapport au Conseiller fédéral Tschudi, en le priant de bien vouloir le soumettre aux membres du Conseil fédéral ainsi qu'au Parlement. Il termina son adresse par les paroles suivantes: «Nous vous remercions, Monsieur le Conseiller fédéral, de votre bienveillante attention et de votre compréhension, et persuadés de l'intérêt que vous portez à la santé de notre pays, c'est avec confiance que nous vous remettons aujourd'hui ce document.» Entre-temps, les instances intéressées sont en train de discuter le rapport.

Coordination de la recherche

Le Prof. H. AEBI, président de la Société suisse pour les recherches alimentaires, a invité l'Académie à une séance élargie du Comité qui s'efforce de trouver des moyens de collaboration directe entre les divers groupes de travail. Monsieur KUSKE a pris part à cette séance en qualité de représentant de l'Académie.

Contact avec les médecins suisses aux Etats-Unis et au Canada

Dans le dernier rapport annuel, nous avons communiqué les efforts faits auprès des doyens de nos Facultés de médecine en faveur des médecins suisses désireux de rentrer au pays. Nous les avons informés de la possibilité de publier les postes vacants non seulement dans le «Bulletin des médecins suisses», mais aussi dans le «Bulletin for the Swiss Scientists and Engineers in North America».

La Faculté de médecine de l'Université de Zurich nous a communiqué les postes qui deviendront vacants ces années prochaines. Nous en avons donné connaissance à nos médecins de liaison ainsi qu'à l'Ambassade à Washington et à nos divers consulats. D'autres Facultés nous ont répondu qu'elles tâcheraient, le cas échéant, de prendre elles-mêmes contact directement avec les médecins suisses aux Etats-Unis et au Canada.

Les Facultés ont été fort satisfaites de recevoir la liste des médecins de liaison; elles la mettront également à la disposition des collègues qui désirent faire un voyage d'études ou de recherches en Amérique du Nord.

Quant à la nécessité de contracter des assurances-maladie et accidents pour les boursiers, nous en avons informé les milieux intéressés (v. également rapport annuel 1966, p. 6-7).

Dans ce même rapport annuel 1966, nous avons aussi mentionné le projet d'établissement d'une *cartothèque* sur les fondations suisses qui donnent des bourses pour la formation de jeunes chercheurs et pour la recherche dans le domaine biomédical.

Jusqu'à présent, nous avons pu noter les adresses de fondations mentionnées dans le registre de commerce et établir un questionnaire afin de le remettre aux fondations. Nous avons déjà reçu maintes réponses et espérons pouvoir dresser la cartothèque au cours de l'année 1968.

Le secrétaire général a prié le Dr SYDLER, directeur de la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale et délégué suisse auprès de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) de faire un exposé devant le Sénat le 10 juin à Fribourg sur la question des Medlars. Voici sa communication :

« Depuis quelques décennies, la médecine fait des progrès considérables. Une conséquence inévitable de ce développement est une prolifération inouïe de publications, phénomène qui apparaît actuellement dans toutes les sciences et les techniques. On estime qu'il paraît de nos jours en moyenne une publication de chimie toutes les minutes, une publication de physique toutes les trois minutes et une publication de médecine toutes les cinq minutes, soit environ 700 000 par an. Non seulement est-il impossible de tout lire, mais il devient toujours plus compliqué d'être orienté sur ce qui paraît, même dans sa spécialité. On a réussi jusqu'à présent à conserver une vue d'ensemble grâce aux bibliographies. En médecine, vous connaissez l'Index medicus, les Excerpta medica, les Biological abstracts, etc. Mais le flot des publications pose maintenant des problèmes à ces bibliographies elles-mêmes. Elles sont obligées de revoir leurs méthodes et d'introduire une automatisation poussée. Or, une automatisation ne peut fonctionner en vase clos et, si elle touche les bibliographies, elle atteint rapidement les utilisateurs. Et c'est pourquoi ce problème nous concerne tous.

L'exemple dont nous avons à parler aujourd'hui est celui de l'Index medicus. Pour pouvoir continuer à publier cet index chaque mois, avec cumulation annuelle, la National Library of Medicine (NLM) à Washington a introduit un système basé sur l'emploi d'ordinateurs et de bandes magnétiques. Ce système est nommé MEDLARS (Medical literature analysis and retrieval system). Il analyse les articles de 2400 périodiques médicaux ; soit actuellement 175 000 articles par an. On estime qu'en 1969, il s'agira de 5000 périodiques avec un accroissement annuel de 250 000 articles. Le système est opérationnel depuis 1964 et contient déjà 525 000 fiches. Les bandes magnétiques servent à établir l'Index medicus, mais aussi à faire des recherches bibliographiques pour les médecins et les chercheurs.

Comme il est assez facile de reproduire des bandes magnétiques, on a pensé à répandre le système. La Grande-Bretagne et la Suède ont reçu chacune une copie pour faire des expériences en Europe. Les résultats ont été satisfaisants et les USA ont dès lors proposé à l'OCDE d'étudier une nouvelle extension pour l'Europe. Un groupe de spécialistes de la plupart des pays membres de l'OCDE s'est réuni deux fois déjà ; la Suisse avait délégué un observateur à ces séances, n'ayant pas encore pris de décision quant à une participation active. C'est essentiellement de vous que dépendra cette décision. Essayons donc de voir les problèmes, les possibilités et les difficultés qui se présentent.

Je pense que les médecins suisses sont intéressés à pouvoir consulter la vaste mémoire des Medlars. Il serait idéal d'en avoir un exemplaire en Suisse.

Mais cela suppose un ordinateur et des spécialistes que l'on ne forme pas d'un jour à l'autre. Cette solution sera peut-être réalisée dans un avenir plus ou moins proche, mais il faut être réaliste pour le moment. Le groupe des experts de l'OCDE propose d'envisager aussitôt que possible une nouvelle centrale européenne, disposant d'une copie des Medlars et effectuant les recherches bibliographiques sur demande. En attendant, les centrales d'Angleterre et de Stockholm se déclarent prêtes à remplir cette fonction. En résumé: Pour l'immédiat: Newcastle en Angleterre et Stockholm; bientôt, les mêmes, plus une troisième centrale; comme développement pensable final, une centrale par pays ou par région. Il est probable que la deuxième solution demandera quelques années pour être réalisée, car il s'agit, suivant l'ordinateur disponible, d'adapter toute la programmation des machines.

Il faut préciser aussi que ces recherches bibliographiques ne seront pas gratuites. On estime que le prix d'une bibliographie sera compris entre 30 et 50 dollars, soit 120 à 200 francs. Il s'agira donc de tirer le profit maximum de l'ordinateur pour chaque demande. C'est pourquoi il serait souhaitable, et probablement même indispensable, qu'il y ait en Suisse un documentaliste spécialisé, formé aux techniques des Medlars, et chargé de formuler les demandes des utilisateurs et de les conseiller, surtout qu'il s'agit d'une documentation en anglais.

Cette première partie, cette utilisation pratique des Medlars par les médecins suisses, pourrait être commencée immédiatement, mais on voit qu'elle pose déjà quelques problèmes financiers et d'organisation. De plus, il faudrait savoir qui est intéressé à cette documentation et si elle répond à un besoin dans notre pays.

Il est un deuxième point tout aussi important qui ne touche plus les usagers individuellement, mais la Suisse en entier. La proposition américaine n'est pas un acte purement philanthropique, ni une aide aux pays sous-développés. Les Medlars attendent une contrepartie pour la mise à disposition de toute leur documentation de la médecine, et on les comprend. Cette contrepartie consiste dans la livraison, sous une forme lisible par machine, de toute la documentation européenne. Ces fiches bibliographiques devraient être rédigées en anglais et classifiées d'après les descripteurs des Medlars. Le groupe d'experts de l'OCDE a également étudié ce point: il a formulé quelques solutions possibles sans pouvoir se prononcer définitivement. Par exemple: 1. Chaque pays assure lui-même l'indexage de ses périodiques, ce qui suppose que l'on dispose d'un ou de plusieurs documentalistes par pays. 2. Les *Excerpta medica* se chargent de l'indexage de toutes les revues européennes, en facturant 10 francs par article. Le financement de cette solution pourrait être fait par chaque pays en fonction du nombre d'articles qu'il publie ou du nombre de revues qu'il possède. On estime, par exemple, que la Suisse possède 94 revues qui devraient être analysées, ce qui correspond à environ 4500 articles par an. Il s'agirait donc de disposer d'un budget annuel de 45 000 francs. J'avoue ne pas savoir à combien revient actuellement la rédaction de la bibliographie suisse des sciences médicales. Le financement pourrait aussi être fait en augmentant le prix des bibliographies, ce qui

serait peu souhaitable, vu leur prix déjà élevé. 3. Il serait également possible de faire faire l'indexage en Amérique, à la National Library of Medicine, par des spécialistes européens, payés par l'Europe. On estime qu'une dizaine d'indexeurs seraient nécessaires. La solution qui sera finalement adoptée dépend du choix de l'OCDE en accord avec Medlars.

De toute façon, ce deuxième point posera à la Suisse une nouvelle série de questions, d'ordre financier surtout. On peut se demander s'il ne vaut pas mieux renoncer à participer au système. Quelle en serait la conséquence la plus considérable? C'est que toutes les publications suisses ne seraient pas contenues dans les Medlars. Je ne crois pas qu'on puisse l'imaginer, tant pour des raisons d'information que pour des raisons de prestige. On a tenté de chiffrer la production qui devrait être communiquée aux Medlars. On arrive à la liste suivante: Grande-Bretagne 16 700 articles par an, France 13 600, Allemagne 12 700, Italie 11 000, Japon 7100, Suisse 4460. La Suisse viendrait donc en sixième position avec 94 revues, contre 201 pour l'Angleterre, 179 pour l'Allemagne, 177 pour l'Italie, 142 pour la France et 128 pour le Japon. C'est un rang fort respectable qui ne peut pas être négligé.

Telle est, Mesdames et Messieurs, la situation sur le plan international dans ses grandes lignes. Il y a d'un côté de grands avantages pour l'information, avantages qui ne cesseront de grandir, mais il y a d'autre part toute une série de problèmes d'organisation et de financement. A ce niveau se pose la question de la participation de la Suisse à cette entreprise commune. Je crois personnellement que, si la plupart des membres importants de l'OCDE participent, la Suisse ne peut pas rester à l'écart. Mais mon opinion, qu'elle soit personnelle, qu'elle soit celle du directeur de la bibliothèque du Poly ou celle du délégué de l'OCDE, n'a rien à voir ici. C'est uniquement votre Académie qui peut proposer à la Confédération de participer activement à l'introduction des Medlars en Europe dans le cadre de l'OCDE. Encore une fois, cette décision a des conséquences pratiques inéluctables. J'en ai déjà cité quelques-unes, mais il faut peut-être les répéter. Il faudra payer une cotisation annuelle. Qui la payera? Les médecins, la Confédération, le Fonds national? Il faudra engager des documentalistes spécialisés. De qui dépendront-ils? Seront-ils employés par votre Académie ou par une université? Par qui seront-ils payés? Jusqu'à quel point l'industrie suisse est-elle intéressée aux Medlars? Peut-on envisager qu'elle subventionne partiellement ce système d'informations?

Je me permets de citer encore brièvement quelques points qui doivent être considérés avant de prendre une décision.

Les Medlars sont un système de documentation qui donne des renseignements sur des articles parus dans des revues, mais ils ne livrent pas automatiquement une reproduction de ces articles. Ne faut-il pas, dans ce cas-là, étudier plus généralement la question des collections de documents disponibles en Suisse, et les moyens d'obtenir rapidement ceux qui n'existent pas dans notre pays?

D'autre part, comme nous l'avons dit, l'étape finale serait d'avoir en Suisse

un exemplaire des Medlars pour pouvoir effectuer rapidement les recherches bibliographiques. Ces bibliographies concernent des articles de périodiques intéressant en premier lieu la recherche médicale. On peut imaginer que, si l'on dispose déjà d'un centre automatisé de documentation, on pourra l'étendre aux données techniques, et avoir en quelque sorte un service de renseignements instantanés pour tous les médecins, capable par exemple d'indiquer les remèdes à employer lors de tels diagnostics. Ces rêves peuvent devenir une réalité, mais ils supposent une automatisation coûteuse qui n'admet pas de faux départs.

Je crois, personnellement, que la Suisse doit s'engager dans cette voie si elle veut rester en lice pour le progrès et la recherche. Mais la documentation et l'information scientifique et technique doivent être étudiées dans un contexte national, et la documentation de la médecine en constituera un maillon essentiel, en relation intime avec les autres documentations, de la biologie, par exemple, mais aussi de l'électronique, du génie atomique et de la recherche spatiale, puisque la médecine déborde aussi sur ces domaines.

Voici, très brièvement, trop brièvement peut-être, quelques-uns des problèmes que soulève la question des Medlars. J'ai essayé de vous exposer la situation, mais je ne peux pas prendre la décision pour vous. Je ne peux pas me permettre non plus de vous donner des conseils, mais il me semble que la meilleure façon de procéder serait de désigner une petite commission de travail, chargée d'étudier plus à fond les différents aspects du problème. D'après ses résultats, vous pourriez alors formuler vos recommandations et prendre position vis-à-vis des autorités fédérales. Cette tâche n'est pas aisée, mais je crois que les buts à atteindre méritent tous vos efforts. La documentation deviendra de plus en plus un facteur essentiel du progrès, et la médecine suisse se doit de conserver le prestige dont elle jouit.»

A la suite de cet exposé, le Sénat a décidé de créer une petite commission qui s'occupera du problème. En font partie

- le Prof. H. WIRZ, Bâle, en qualité de président
- le Dr P. SYDLER, Zurich
- le Prof. A. LABHART, Zurich
- le Prof. R. RICHTERICH, Berne.

Cette commission a siégé au mois de juillet, et le Prof. WIRZ a pris part à titre de délégué suisse à une séance du « Medlars Working Group » de l'OCDE, qui a eu lieu les 28 et 29 septembre à Paris; il s'est également inscrit pour un des prochains cours sur le système Medlars qui aura lieu en Angleterre.

L'étude des problèmes est en cours mais il n'est pas encore possible de prendre une décision finale. Une prochaine séance du « Medlars Working Group » se tiendra à Paris à la mi-février 1968.

**Collaboration de l'Académie avec diverses institutions
et contacts avec d'autres organisations**

1. Fonds national de la recherche scientifique

a) En qualité de représentant de l'Académie, Monsieur Rossi a pris part, le 12 décembre 1966, à une réunion à Berne, organisée par le Fonds national, pour discuter le problème du *financement de voyages de congrès*.

b) Selon art. 7, chiffre 2 des statuts du Fonds national, le Sénat devrait déléguer au *Conseil de fondation du Fonds national* en plus des délégués deux représentants suppléants. Le Sénat a nommé à cet effet le Prof. H. KUSKE, Berne et le Prof. CHR. MÜLLER, Lausanne. Nos délégués sont le Prof. W. LÖFFLER, Zurich et le Prof. J. L. NICOD, Lausanne.

2. Fondation pour bourses en médecine et en biologie

Lors de la réunion annuelle du 25 février du Conseil de fondation, Monsieur ROSSIER a bien voulu remplacer Monsieur GIGON.

3. Centre international de distribution de souches et d'informations sur les types microbiens

Selon le désir du Prof. Hauduroy, le Sénat a nommé le Prof. NABHOLZ, directeur du Service fédéral vétérinaire, membre du Comité directeur du Centre. Le Prof. Nabholz a accepté cette charge.

4. Medlars Working Group de l'OCDE

Le Prof. WIRZ a pris part, les 28 et 29 septembre, à titre de délégué suisse aux travaux du Medlars Working Group à Paris.

5. CIOMS (Council of International Organizations of Medical Sciences)

L'Académie, en qualité de membre national dudit Conseil, a été invitée à se faire représenter à la Session extraordinaire et à la 7^e Session ordinaire de l'Assemblée générale du CIOMS, les 6 et 7 octobre 1967 à Paris. – Le Sénat a délégué le Prof. E. B. STREIFF.

6. Fondation suisse de cardiologie

La séance inaugurale a eu lieu le 11 novembre à Berne, à l'occasion d'un symposium intitulé «Cœur et hypertension artérielle», organisé par la Société suisse de cardiologie sous le patronage de l'Académie. Monsieur GIGON y a pris part et fut notre délégué.

7. Haute Commission de l'Exposition nationale 1964, Lausanne

La dernière séance s'est tenue le 23 novembre 1967 à Lausanne. Le Prof. J. L. NICOD a accepté d'y représenter l'Académie.

8. Conférence concernant la révision de l'Ordonnance fédérale sur la reconnaissance de certificats de maturité pour les études médicales

Le Conseiller fédéral TSCHUDI a invité l'Académie à prendre part à la

Conférence mentionnée ci-dessus qui a eu lieu le 18 décembre à Berne. Monsieur LÖFFLER y a représenté l'Académie à titre de délégué.

9. Collaboration avec la Fondation suisse pour la santé mondiale

Voir p. 208 et 209.

Délégations et Congrès

1. Les Prof. E. F. LÜSCHER, Berne, F. KOLLER, Bâle et le Dr DUCKERT, Bâle, ont pris part, en tant que délégués de l'Académie, au «Symposium international sur l'hémostase et la thrombose» à Chapel Hill, USA et qui a eu lieu du 11 au 14 décembre 1966.

2. Le Prof. KUSKE a participé, au nom de l'Académie, à la «Séance du Comité de la Société suisse pour les recherches alimentaires» à Berne, le 18 mars 1967.

3. Le Prof. LÖFFLER a pris part, à titre de délégué de l'Académie, à la «Journée internationale sur l'irradiation de denrées alimentaires, situation actuelle et possibilités futures», le 7 avril 1967.

4. Le Prof. BAMATTER représenta l'Académie du 13 au 15 avril 1967 à la «Réunion européenne annuelle de radiologie pédiatrique» à Bâle.

5. Le Prof. WOLF-HEIDEGGER a été le délégué de l'Académie, à l'«Assemblée de la Société suisse des sciences humaines» qui a eu lieu du 20 au 21 mai 1967 à Schaffhouse.

6. Divers membres de l'Académie ont participé à la «Theodor Kocher-Gedenkfeier», le 6 juillet 1967 à Berne.

7. Le Prof. A. J. HELD a représenté l'Académie au «4e Symposium de l'EASA (Groupe d'étude odonto-pharmaceutique européen)», le 11 juillet 1967 à Paris.

8. Le Prof. P. B. SCHNEIDER a été désigné comme délégué officiel de la Suisse au «Congrès international de médecine psychosomatique et d'hypnose» du 12 au 14 juillet 1967 à Kyoto (Japon).

9. Le Dr CONSTAM a participé, au nom de l'Académie, au «6e Congrès de la Fédération internationale du diabète» à Stockholm, qui s'est tenu du 30 juillet au 4 août 1967.

10. Le Prof. AEBI a représenté l'Académie au «7e Congrès international de biochimie» du 19 au 25 août 1967 à Tokyo.

11. Le Prof. FRANCESCHETTI s'est rendu à titre de délégué de l'Académie, à la «Réunion annuelle de l'Académie allemande des sciences naturelles Leopoldina» du 19 au 22 octobre 1967 à Halle.

12. Le Prof. WIRZ représenta l'Académie au «150e anniversaire de la Société des sciences naturelles de Bâle», le 21 octobre 1967.

Dons de publications

Les personnalités et institutions suivantes nous ont adressé des publications:

Académie Yougoslave des Sciences et des Beaux-Arts, Zagreb; Prof. K. Akert, Zürich; Dr M. D. Arcieri, New York; Prof. F. Büchner, Freiburg i. Br.; Prof. H. Buess, Basel; Ciba AG, Basel; Prof. M. Ciucă, Bucarest; Prof. L. Condorelli, Roma; Council of International Organizations of Medical Sciences, Paris; Prof. L. Eckmann, Bern; Eidg. Statistisches Amt, Bern; Embassy of Switzerland, Washington; Prof. A. Fonio, Chur; Prof. A. Franceschetti, Genève; Prof. A. Gigon, Basel; Dr. M. Gutherz, Basel; Dr. Th. Hürny, Bern; Institute for Cancer Research, Philadelphia; Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles; International Union against Cancer, Geneva; Julius Klaus-Stiftung für Vererbungsforschung, Sozialanthropologie und Rassenhygiene, Zürich; Kantonsspital Obwalden; Liges des sociétés de la Croix-Rouge, Genève; Prof. R. Luchsinger, Zürich; Dr. James Murray Luck, Stanford (Cal.); Medizinische Staatsbibliothek, Prag; Prof. H. Meng, Basel; Dr. W. Mörikofer, Davos; Prof. G. de Morsier, Genève; Prof. R. Nissen, Basel; Research Policy Program, Lund; Prof. O. Reverdin, Genève; Prof. E. Rothlin, Basel; Sandoz AG, Basel; Schweiz. Landesbibliothek, Bern; Schweiz. Lebensversicherungs- und Rentenanstalt, Zürich; Schweiz. Vereinigung für Atomenergie, Bern; Schweiz. Vereinigung zugunsten cerebral gelähmter Kinder, Bern; Swiss Embassy, London; Tiefenauspital, Bern; Prof. H. Tuchmann-Duplessis, Paris; Unesco, Paris; Prof. Dr. F. Verzár, Basel; Prof. E. Witschi, Basel; Prof. G. Wolf-Heidegger, Basel; Prof. F. Wuhrmann, Winterthur; Prof. E. A. Zimmer, Bern.

Commissions de travail

Commission du fluor

Um die Dosierung bei der Trinkwasserfluoridierung genau abzuklären, nahm sich TH. MARTHALER die Mühe, die ganze Weltliteratur über die Wasseraufnahme der verschiedenen Altersstufen von Kindern zu sichten. Es erstaunt ja immer wieder, daß die Trinkwasserfluoridierung trotz der individuell variierenden Flüssigkeitsaufnahme auf der ganzen Welt so gleichmäßige Resultate ergibt. Wichtig für die Trinkwasserfluoridierung ist vor allem, die Flüssigkeitsaufnahme der Kinder von der Geburt bis zum 6. bis 8. Lebensjahr zu kennen. Nach Abschluß der Amelogenese der 24 Zähne, d. h. von 1-6 je Kieferhälfte, brauchen Schmelzflecken auch mittleren Grades nicht mehr befürchtet zu werden, auch wenn die Fluoraufnahme die empfohlene Menge um ein Mehrfaches überschreitet. Die Arbeit Marthalers soll demnächst publiziert werden.

Zum erstenmal befaßte sich die Fluorkommission im verflossenen Jahre, neben der prophylaktischen Wirkung des Fluors auf die Zähne, auch mit den therapeutischen Möglichkeiten des Fluors. PD Dr. REUTTER, Oberarzt

am Kantonsspital St. Gallen, wurde zu einem orientierenden Referat eingeladen. Laut Protokoll der Sitzung vom 9. Nov. 1967, die in verdankenswerter Weise wieder im Konferenzzimmer des Eidg. Gesundheitsamtes durchgeführt werden konnte, wurde folgendes festgehalten:

Nachdem 1963 die ersten Mitteilungen der Arbeitsgruppe COHEN und BERNSTEIN in Boston über Fluorthherapie bei Osteoporose, Morbus Paget, Myelom und Osteogenesis imperfecta erschienen, wurde 1964 auch in St. Gallen mit dieser Therapie begonnen. Die folgenden Ausführungen beziehen sich auf Beobachtungen bei Osteoporosepatienten. Das Studium der Phosphatasen ergab eine Zunahme der alkalischen Phosphatase nach einem Monat, die während der ganzen Therapiedauer anhält. Die Calciumretention, gemessen mit dem Calciuminfusionstest, stieg bei 10 von 11 Patienten an.

Histologisch zeigt sich nach 6monatiger Gabe von täglich 50 mg F deutlich und eindrucksvoll ein Anbau von «Fluorknochen», der oft mehr Osteocyten als der «Altknochen» enthält. Der Anbau läßt sich auch im Wirbelkörper im gewöhnlichen seitlichen Röntgenbild des Rumpfes zeigen. Im Stammskelett wird eher endostal, in den langen Röhrenknochen eher periostal Knochen angebaut.

Die Mineralisation des Fluorknochens ist nicht von derselben Qualität wie die des normalen Knochens. Tetracyclinmarkierungen sind in jungen (einige Monate alten) Fluorknochen unscharf, in gesunden, unter normalen Bedingungen neugebildeten Knochen dagegen scharf. Bei etwas niedriger Fluordosierung (im Bereich von 30 mg/die) war jedoch die Qualität des Knochens gut. Die Osteoporosepatienten zeigten eine positiv veränderte Calciumbilanz und subjektiv Schmerzlinderung bis zur Aufhebung der Invalidität.

Bei Paget- und Myelompatienten wurden nur vereinzelte Versuche gemacht. Es ist jedoch schon aus dem Wesen dieser Krankheiten der Hinweis gegeben, daß eine therapeutische Rolle des Fluors in diesem Falle fraglich erscheint.

Die Diskussion, an der sich als Gast auch Prof. FLEISCH, Bern, und Prof. KÖNIG, Zürich, beteiligten, ergab, daß eine Fluoraufnahme, wie sie für die Trinkwasserfluoridierung empfohlen wird, wenn schon bei dieser niedrigen Dosis eine Wirkung auf den Knochen angenommen wird, sich nur in günstigem Sinne auswirken könnte (s. auch Annex S. 235).

Der Präsident: TH. HÜRNY

Commission suisse de génétique humaine

1. La 28^e séance de la Commission s'est tenue le 2 décembre 1967 à la Clinique pédiatrique de Berne. Le Prof. A. WERTHEMANN a démissionné pour raisons d'âge. Les Prof. E. GAUTIER et M. JÉQUIER, ainsi que les Drs H. R. MARTI, p.d. et W. SCHMID, p.d. ont été reçus comme nouveaux membres.

2. *Congrès en 1967.* Le Prof. KLEIN a présenté un rapport sur le II^e Congrès international de neuro-génétique et de neuro-ophtalmologie, Montréal, 17-22 septembre 1967. La Société européenne de génétique humaine, fondée

en 1966, a tenu à Copenhague, les 18 et 19 novembre 1967, son premier symposium concernant le polymorphisme génétique de l'homme.

3. *Congrès prévus.* Du 19 au 28 août 1968, se déroulera à Tokyo le 12e Congrès international de génétique.

En juillet 1970 aura lieu à Londres, le 2e Congrès de l'International Radiation Protection Association (IRPA). Cette société fut créée officiellement à Rome, lors du premier Congrès international de radioprotection de septembre 1966. L'IRPA est une association internationale de sociétés nationales ou régionales, groupant chacune les spécialistes en radioprotection d'un pays ou d'un groupe de pays. L'IRPA se compose actuellement de 16 sociétés représentant au total 21 pays et environ 5000 membres. L'objectif principal de cette association et de ses sociétés affiliées est de protéger l'homme et son environnement contre les effets nocifs des radiations ionisantes, en lui permettant d'exploiter la radioactivité et l'énergie atomique dans un climat de sécurité.

L'activité de cette association dans le domaine de la radioprotection sera donc: encourager la coopération scientifique internationale, encourager la recherche scientifique et l'éducation, encourager l'établissement de standards et de recommandations acceptables à l'échelle universelle.

La Suisse est représentée auprès de l'IRPA par le «Fachverband für Strahlenschutz» (FS). Cette association, fondée en 1964, représente officiellement l'Allemagne (80 membres) et la Suisse (30 membres) auprès de l'IRPA. Le groupe suisse s'efforce actuellement d'être véritablement représentatif de la radioprotection dans notre pays. Il désire que tous les aspects de cette nouvelle science (physique, médecine, chimie, biologie, technique, droit, recherche, industrie, instruction, administration) y soient harmoniquement représentés par l'intermédiaire de personnes compétentes. Les activités du FS sont pratiquement identiques à celles de l'IRPA.

Le troisième symposium du FS aura lieu à Interlaken (Suisse) du 27 mai au 1er juin 1968, et sera consacré au thème: «Protection radiologique de la population lors d'une catastrophe nucléaire».

4. Le Conseil fédéral a constitué, dès le 1er janvier 1967, une Commission fédérale de protection contre les radiations. C'est un organe chargé de conseiller le Département fédéral de l'Intérieur et qui a trait à la protection contre les radiations. Cette commission se compose de représentants des milieux scientifiques, médicaux et industriels, des services fédéraux intéressés, et de la Caisse nationale en cas d'accidents. La Commission examine les questions que lui posent le Service fédéral de l'hygiène publique ou le Département fédéral de l'Intérieur et veille à l'application de l'ordonnance du 19 avril 1963 concernant la protection contre les radiations et ses prescriptions d'exécution. La Commission rédige des rapports à ce sujet. Elle peut soumettre de son propre chef des propositions au Département fédéral de l'Intérieur. Elle est rattachée au Service fédéral de l'hygiène publique, qui en assure le secrétariat.

Cette Commission a tenu sa première séance à Berne, en avril 1967. Elle

a été informée de l'état actuel de la protection contre les radiations, des actes législatifs en vigueur, et des ordonnances en préparation. Elle a pris connaissance d'un mémoire touchant le radiodiagnostic chez les femmes en âge de fertilité. La Commission accepte le texte en question; elle décide de le transmettre au Service fédéral de l'hygiène publique, en recommandant de le porter à la connaissance du Corps médical.

5. *Dépistage de la phénylcétonurie et d'autres désordres du métabolisme.* Le dépistage de désordres biochimiques chez tous les nouveau-nés constitue aujourd'hui une nécessité. Dans certains pays, ces examens sont obligatoires. Par un traitement diététique approprié, il est actuellement possible d'éviter la manifestation clinique de ces désordres. Parmi les complications fréquentes, il faut citer en premier lieu la déficience mentale.

En Suisse, le Laboratoire de la Clinique pédiatrique de Zurich a entrepris, dès 1965, le dépistage de la phénylcétonurie. Ce laboratoire a examiné 24% des nouveau-nés de Suisse en 1966, et 33% en 1967. Actuellement la quasi-totalité des nouveau-nés du canton de Zurich, et 75% des nouveau-nés du canton de Vaud, ont subi cet examen selon la méthode de Guthrie. Dès 1966, ce Laboratoire a également recherché la présence de la galactosémie et de la maladie de sirop d'érable, ainsi que la déficience en galactokinase. En 1968, on espère étendre le dépistage à la recherche de l'homocystinurie. Dès 1966, le Laboratoire zurichois a également examiné un certain nombre de nouveau-nés d'autres cantons (TG, GR, SG, SH, ZG, BL, BS, AR). Dans ces deux derniers cantons, on s'est heurté à certains obstacles, et la proportion des nouveau-nés examinés est inférieure à 1%.

Dès 1967, un deuxième laboratoire, créé au Centre de transfusion de la Croix-Rouge suisse à Berne, a commencé son activité qui, pour le moment, s'est pratiquement limitée aux nouveau-nés du canton de Berne. Les frais d'analyse dans ces deux laboratoires ont été fixés à Fr. 3.- par patient.

Pour l'instant, il est judicieux de laisser ces centres de dépistage se développer régionalement et étendre progressivement leur activité dans d'autres cantons. Actuellement, il n'est pas indiqué de centraliser ces examens dans un seul laboratoire. Celui de Zurich ne désire pas accroître le nombre annuel des déterminations au-delà de 50 000. Cette attitude est dictée par le manque de place et de moyens financiers.

Il est important que les centres de Zurich et Berne s'accordent au sujet de leurs secteurs respectifs de prospection, et s'entendent sur la nature des analyses et sur les méthodes à utiliser. D'entente avec ces laboratoires, nous interviendrons auprès des associations médicales cantonales, afin d'obtenir l'adhésion d'un nombre croissant de cantons s'intéressant à ce dépistage.

Plus tard, lorsque la bonne majorité des nouveau-nés de Suisse sera touchée par ces déterminations, il faudra décider: 1. si l'on désire centraliser les examens dans un seul laboratoire, et 2. si tel est le cas, quel sera le centre chargé de ce dépistage.

6. *Appui financier des cantons aux laboratoires de cytogénétique humaine.* En juin 1966, la Commission avait adressé à la Conférence des Directeurs cantonaux des Départements de la santé publique une requête demandant l'appui financier des cantons pour les laboratoires de cytogénétique humaine des cinq Facultés de médecine suisses (Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Zurich).

Jusqu'à ce jour, nous ignorons l'attitude prise, à ce sujet, par cette Conférence. La Commission de génétique humaine a décidé d'intervenir une deuxième fois auprès des Directeurs cantonaux des Départements de la santé publique des cinq cantons possédant une Faculté de médecine et suggère à ces Messieurs de soulever ce problème une nouvelle fois et d'appuyer notre demande, lors de la prochaine Conférence intercantonale.

7. *Prise en charge de certains examens cytogénétiques par l'AI.* Nous proposons à l'AI de prendre à sa charge les frais d'analyses cytogénétiques, lorsque ces examens constituent une condition «sine qua non» pour la réhabilitation adéquate d'un malade.

Dans certains cas, seule l'analyse cytogénétique permet de déterminer le sexe. De cet examen dépendent alors les mesures que l'on prendra en vue du développement et de l'avenir de l'enfant. Dans ces cas, la réhabilitation joue un rôle très important.

8. La Clinique pédiatrique de Berne a présenté une excellente démonstration clinique et génétique (nanisme hypophysaire familial, maladie de Werdnig-Hoffmann, patient avec mongolisme et dystrophie musculaire du type Duchenne, embryopathie diabétique). Le président: U. PFÄNDLER

Commission pour la recherche sur le cerveau

Die Kommission veranstaltete am 21. Januar 1967 eine erste Arbeitstagung der Schweizerischen IBRO (International Brain Research Organization, ein Zweig der UNESCO)-Mitglieder, an welcher aktuelle Forschungsarbeiten im Institut für Hirnforschung der Universität Zürich demonstriert und diskutiert wurden. Eine Konferenz am runden Tisch befaßte sich mit dem Thema: «*Computeranwendung in der Hirnforschung*». Am gleichen Ort wurde am 23. September 1967 gemeinsam mit der Schweizerischen Arbeitsgemeinschaft für Elektroencephalographie getagt; das Thema lautete: «*Evoked potentials*». Die Schweizerische IBRO-Delegation wurde durch Aufnahme von 5 Neuropathologen erweitert. Prof. K. BÄTTIG, Zürich, verfaßte im Auftrag der Kommission einen Bericht über das Problem der «*Ausbildung in naturwissenschaftlich-biologisch orientierter Psychologie in der Schweiz*», der die Grundlage zu einer Reihe von Förderungsmaßnahmen dieses auch für die Mediziner wichtigen Wissenschaftszweiges bilden soll.

Der Präsident: K. AKERT

Fondation pour bourses en médecine et en biologie

Un des soucis primordiaux de la Fondation est la mise à disposition de moyens financiers ultérieurs. Vu le renchérissement toujours croissant

du coût de la vie, surtout aux Etats-Unis, il devient de plus en plus difficile de trouver la balance entre le nombre des bourses et leur taux.

Le Comité cherche à trouver *d'une part* de nouveaux donateurs. Il a réussi en ce qui concerne la Robapharm, qui s'est formellement engagée à payer des subsides annuels de Fr. 12 000. -. Par conséquent le directeur de l'entreprise, le Dr ROSENBERG, a été élu membre du Conseil de fondation. En outre, il y a encore quelques contributions provenant de l'Ursina à Berne, de «La Suisse» à Lausanne, des Compagnies d'assurance sur la vie: «La Neuchâteloise», «La Vaudoise-Vie», «Berner Leben», «Basler Leben» et de l'«Helvetia» Zurich. La «Rentenanstalt» s'est chargée d'une bourse pour une année. Pour un autre candidat on a pu faire appel à la Bourse Burrus. Pour l'un des cas répondant aux conditions requises, le Comité pourrait s'adresser à la Fondation Janggen-Pöhn à St-Gall, et pour un candidat spécialisé dans une des branches de neurologie, on pourrait écrire à l'IBRO Suisse (Prof. AKERT).

D'autre part, le Conseil de fondation s'efforcera de conseiller aux candidats de choisir pour leur instruction plutôt des centres européens.

Au cours de l'année, la Fondation a publié un rapport trisannuel 1964/66. Le Comité a octroyé pendant ces trois ans 47 bourses pour une somme totale d'environ Fr. 900 000.-.

Au cours de l'année 1967, elle a accordé 13 bourses pour un montant total de Fr. 372 410.-, dont 5 prolongations (4 pour les Etats-Unis, 1 pour l'Europe) et 8 nouvelles bourses (6 pour les Etats-Unis, 2 pour l'Europe).

Quant à la composition du Conseil de fondation, il y a eu quelques changements. Le Prof. WERNER STECK, ancien Chef de la Clinique vétérinaire de médecine interne à Berne, membre du Conseil depuis 1952, s'est retiré. Comme le Prof. SPÖRRI représente la médecine vétérinaire dans ce Conseil, l'Académie a élu comme nouveau membre le Prof. CHR. MÜLLER, Directeur de la Clinique universitaire de psychiatrie à l'Hôpital de Cery, Prilly/Lausanne.

En outre, le Fonds national, donateur principal qui s'est chargé de la moitié des subsides de la Fondation, a désiré déléguer 3 membres au Comité de la fondation. A côté du Prof. DE MURALT, le Prof. H. FEY, Berne, et le Prof. CH. ROUILLER, Genève en font partie.

Le Comité de la fondation a discuté également la participation au financement du *projet Froesch*, problème qui ne rentre pas sans autre dans le cadre des statuts et du règlement de la Fondation (v. aussi p. 211).

Quant à l'assurance des boursiers aux Etats-Unis et au Canada, elle est à même de payer celle qui existe contre la tuberculose du Sanatorium universitaire à Leysin, soit Fr. 2. - par boursier et par année. Toute autre assurance sera à la charge du boursier. Au cas d'un séjour à l'étranger d'un à trois ans, les médecins pourront être admis à la caisse-maladie des médecins de la Fédération des médecins suisses, tandis que les boursiers non médecins devront s'assurer auprès d'une caisse-maladie en Suisse ou à l'étranger.

Subsides

En 1967 l'Académie a accordé les subsides suivants:

No 390 – Prof. Dr D. KLEIN, Genève, Fr. 24 000.– pour l'achat d'un appareillage nécessaire à l'étude des hémoglobines pathologiques, notamment de la thalassémie, et pour un séjour de 4–6 semaines de son assistant et d'une laborantine devant se spécialiser dans la technique de tels examens.

No 391 – Prof. Dr J. EUGSTER, Muri/Berne, Fr. 2500.– comme contribution à son travail sur l'effet mutagène des rayons cosmiques, 3e partie: Analyse concernant l'existence d'une corrélation entre le nombre des paires de ions et le nombre des cellules pathologiquement altérées.

No 392 – Prof. A. HOTTINGER, Bâle, Fr. 6000.– pour engager un jeune médecin qui, sous la direction du Dr G. STALDER, p.d., exécutera une analyse de chromosomes et examinera la fréquence d'associations satellites des chromosomes acrocentriques chez des individus normaux et chez des malades avec des aberrations chromosomiques. Il s'efforcera également de mettre à jour, à l'aide de la coloration RNA, du matériel nucléolique dans les chromosomes acrocentriques.

No 393 – Dr E. R. FROESCH, p.d., Zurich, Fr. 18 000. – pour trois demi-salaires d'assistant à Fr. 6000.– à condition que le Fonds national à Berne et le Département cantonal de l'instruction publique à Zurich octroient à M. Froesch les sommes mentionnées dans la requête. Cet argent sera utilisé pour l'élaboration d'un cours postgradué en médecine expérimentale.

No 394 – Dr H. WELTI, Paris, Fr. 2000.– comme contribution à l'étude des résultats éloignés de 500 cas opérés et irradiés de cancers de la thyroïde. Le Dr MICHEL MULLER de Lausanne exécutera ce travail tout en étudiant les cas qui l'intéressent au point de vue du diagnostic différentiel entre tumeurs à petites cellules et lymphomes primaires malins.

L'Académie a ainsi remis à la recherche médicale et à la formation de médecins théoriciens un montant de Fr. 52 500. .

Commission de préavis pour le Prix Robert Bing

Elle a siégé le 1er décembre et a délibéré au sujet de 8 candidats dont elle a choisi trois pour proposition au Sénat. La remise des prix aura lieu en automne 1968, lorsque nous fêterons les 25 ans de l'Académie.

Commission de recherches pour le Fonds national suisse de la recherche scientifique

Cette année, la Commission s'est réunie trois fois: le 3 mars à la maison Wildt à Bâle, le 9 juin au Restaurant Gambrinus à Fribourg et le 3 novembre au Savoy Hotel Baur-en-ville à Zurich.

Elle a discuté de 8 demandes de bourses pour jeunes chercheurs et a pu en accorder 6, soit:

FN No 99 – Dr med. JÖRG SARTORIUS, Detroit, Fr. 1500. – à titre de bourse complémentaire au crédit de Fr. 9000.– qui lui avait été octroyé en 1966,

ceci eu égard au coût de vie particulièrement élevé à Detroit et en prenant en considération également les impôts que le boursier doit payer (décision du 3 mars 1967). Le Dr Sartorius travaille chez le Prof. ZUELZER au Children's research center of Michigan et étudie l'hématologie pédiatrique.

FN No 102 – Dr med. EMILIO BOSSI, Berne, Fr. 3430.– comme bourse de voyage Berne–Palo Alto retour. Le Dr Bossi s'occupe, à la Stanford University School of Medicine chez le Prof. KRETCHMER, de problèmes de recherche pédiatrique. (Décision du 3 mars 1967).

FN No 104 – Dr F. STOCKER, Berne, Fr. 14 000.– à titre de bourse complémentaire de Fr. 12 000.– répartie sur 2 ans et à titre de bourse de voyage de Fr. 2000.–. Pour son séjour de «trainee in pediatric cardiology» au «Children's Hospital» à Boston il recevra un traitement annuel de \$ 6000.–. (Décision du 3 mars 1967).

FN No 112 – Dr A. F. SCHÄRLI, Pittsburgh, Fr. 13 000.– à titre de bourse pour un séjour de 6 mois comme Research Fellow à la Harvard University à Boston. Il s'y occupera de la chirurgie de transplantation. Sa tâche principale sera l'examen de la «rejection reaction» du transplantat, réaction qui est en connexion étroite avec les lymphocytes. (Décision du 3 novembre 1967).

FN No 115 – Dr H. J. AUFDERMAUR, Berne, Fr. 1890.60 pour un séjour d'études chez le Prof. K. G. BIJLSTRA au Département orthodontique de l'Institut dentaire à Groningue et pour participer à un cours sur la technique à light wire selon Begg chez le Dr BEGG lui-même. (Décision de fin décembre 1967).

FN No 116 – Dr A. DEMISCH, Berne, Fr. 1290.– pour un séjour d'études chez le Dr A. P. HASUNG au Département orthodontique de l'Institut dentaire à Bergen, afin de se familiariser avec la technique à l'aide de light wire appliances selon Jarabak. (Décision de fin décembre 1967). – MM. AUFDERMAUR et DEMISCH sont membres d'un team qui travaille chez le Prof. HERREN au Département d'orthopédie maxillaire de l'Institut dentaire, Berne, sur l'harmonisation de l'occlusion dentaire.

La requête No 103 sera discutée en 1968, alors que la requête No 111 a été confiée à l'Académie.

La Commission a traité en outre de 10 demandes de recherches. Le Fonds national a pu en octroyer sept, dont six qui concernent les diverses sections de la Centrale suisse pour la recherche clinique sur les tumeurs et une du Dr S. PERREN, Davos-Platz, pour des recherches sur le rôle de phénomènes électriques en biologie osseuse.

Une requête a dû être refusée et deux autres sont encore en suspens.

Fondation du centenaire de la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine (Schweizerische Rentenanstalt) pour la santé publique et les recherches médicales

Lors de l'assemblée annuelle du Conseil de fondation du 2 juin 1967, il a été constaté que le mandat des membres, qui se terminait fin décembre 1966, a été renouvelé pour trois ans.

Le Conseil de fondation se compose de Messieurs les
Dr H. HOMBERGER, président
Prof. H. WYSS
Prof. E. MARCHAND, trésorier
Dr J. RUEDIN
qui représentent la «Rentenanstalt», et Messieurs les
Prof. A. GIGON, vice-président
Prof. W. LÖFFLER
Prof. E. LÜSCHER
représentants de notre Académie.

Dans son rapport présidentiel, le Dr HOMBERGER communiqua que le Conseil de surveillance de la «Rentenanstalt» a bien voulu renouveler un don de Fr. 250 000.- afin que le capital de la fondation atteigne à nouveau la somme d'un million de francs qu'il avait à l'origine.

Le Conseil de fondation a octroyé les subventions suivantes:

J.St.R. No 68 – *Diakonissenanstalt Neumünster, Zollikerberg, Zurich*. Cet hôpital a reçu Fr. 30 000.-, somme qui lui manquait encore pour pouvoir renouveler son installation pour les rayons X.

J.St.R. No 69 – *Fondation pour bourses en médecine et en biologie*. La Fondation du centenaire, n'étant pas en mesure de participer à notre Fondation pour bourses en médecine et en biologie, a pourtant consenti à prendre à sa charge un boursier qui pourrait satisfaire à ses conditions. Le Conseil de fondation octroya alors au Dr med. MANUEL FREY-WETTSTEIN, Zurich, qui lui avait été tout spécialement recommandé, une bourse de Fr. 28 000.- pour une année de séjour chez le Prof. CRADDOCK à Los Angeles afin de se perfectionner dans les méthodes spéciales d'hématologie.

J.St.R. No 70 – *Kreisspital Männedorf*, Fr. 20.900.- pour l'achat d'un Twinscaler à l'intention de son laboratoire pour des recherches cliniques à l'aide des isotopes.

J.St.R. No 71 – *Städtische Poliklinik, Zurich*, Fr. 10 000.- comme contribution à des recherches sur le sort de malades souffrant d'eczémas industriels. Cette contribution est destinée à rétribuer le médecin préposé à ces recherches.

J.St.R. No 72 – Dr med. R. KELLER, p.d., Zurich, Fr. 21 500.- pour compléter son installation par un centrifugeur à rafraîchissement nécessaire pour ses recherches sur les lésions cellulaires par des substances cytotoxiques produites dans le corps lui-même.

Par ces contributions, la Fondation du centenaire de la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine pour la santé publique et les recherches médicales a mis gracieusement à la disposition du développement des hôpitaux régionaux et de la recherche médicale en 1967 une somme totale de Fr. 110 400.-.

Depuis la création de la Fondation, il a été possible d'attribuer dans 50 cas des contributions pour un total de Fr. 897 400.-.

Au nom de la recherche médicale, au nom de la santé publique et au nom des divers hôpitaux régionaux, l'Académie voudrait exprimer sa profonde gratitude pour ces généreux dons.

Association suisse pour l'énergie atomique

Notre représentant auprès de cette association est toujours le Prof. ZUPPINGER. Il nous informe des événements qui pourraient nous intéresser. En outre, nous recevons régulièrement le bulletin de l'association. Celui-ci est une source importante de renseignements que nous apprécions beaucoup.

CIOMS (Council of International Organizations of Medical Sciences)

L'Académie est membre national étranger du CIOMS et, pour cette raison, a été invitée à participer à la 7e Assemblée générale de 1967 à Paris. Le Prof. E. B. STREIFF l'a représentée à cette occasion.

Bibliothèque

	Volumes	Brochures
Echanges	381	41
Achats	7	—
Dons	2	—
	390	41
Dépôts	10 814	1425

Accroissement d'échanges: 6 périodiques

Bulletin

En 1967 ont paru: vol. 22, fasc. 5/6, ainsi que vol. 23, fasc. 1/2 et 3/4. Ces fascicules comptent 646 pages.

Dans les vol. 22, fasc. 5/6 et vol. 23, fasc. 1/2 sont imprimés les rapports et discussions du Symposium sur le Curare ainsi que le Rapport annuel pour 1966 avec ses annexes, soit la documentation concernant la création d'un Fonds suisse de la recherche pour la santé, «the List of Contact Officers» au sujet du contact avec les médecins suisses aux Etats-Unis et au Canada, le rapport d'activité du Centre international de distribution de souches et d'informations sur les types microbiens de Lausanne.

Le Symposium sur le Curare compte 378 pages et contient 22 rapports, 39 interventions lors de la discussion et une discussion à la table ronde avec 39 contributions.

Le vol. 23, fasc. 3/4 est consacré aux rapports et discussions du Symposium «Eau, électrolytes et perméabilité de membranes», comptant 294 pages et contenant 16 rapports ainsi que 22 contributions à la discussion. En plus y

sont imprimées des nouvelles concernant le Corps enseignant des Facultés suisses de médecine et de médecine vétérinaire ainsi que des nouvelles de l'Académie.

Au total, il y a 51 exposés, 100 remarques lors de discussions et un rapport annuel avec ses annexes ainsi que les nouvelles mentionnées ci-dessus.

Bibliographia Medica Helvetica

Le dépouillement des périodiques a été poursuivi; les articles de l'année 1966 et en partie également ceux de l'année 1967 sont enregistrés. On a pu de même tenir compte des publications parues sous forme de séries. Par contre, les monographies et les recueils ne sont pas encore indiqués et il n'est toujours pas possible de faire des projets au sujet de l'impression de nouveaux volumes.

III. PARTIE SCIENTIFIQUE

Au cours de l'année 1967, l'Académie a organisé deux Symposia, qui eurent lieu le 4 mars à Bâle ainsi que les 3 et 4 novembre à Zurich. La séance d'été du 10 juin fut consacrée à une visite à l'Institut de cardio-angéiologie à Fribourg, aimablement conduite par son directeur, le Prof. ALOYS MÜLLER.

Symposion intitulé *Peau et Maladies internes*

Il eut lieu le 4 mars à l'auditoire No 2 de l'Université de Bâle. Nous remercions le Prof. H. KUSKE, Berne, d'en avoir établi le programme qui comprenait 9 conférences sur des thèmes de dermatologie, touchant de très près également à des problèmes de médecine interne. Nous avons eu le plaisir d'entendre non seulement des représentants de nos Facultés de médecine suisses, mais également notre membre d'honneur, le Dr WELTI, Paris, ainsi que les Prof. KALKOFF de Freiburg i. Br., GREITHER de Düsseldorf et PFISTER de Karlsruhe. 15 orateurs prirent part à la discussion. Ce Symposion, qui a trouvé une large audience, fut fréquenté également par de nombreux médecins praticiens.

Programme

H. KUSKE, Bern: Der Dermatologe als Konsiliarius des Internisten

R. SCHUPPLI, Basel: Die nodösen Mikrobide

K. W. KALKOFF, Freiburg i. Br.: Zur Nosologie und Ätiologie des Syndroma mucocutaneo-oculare acutum Fuchs (Syn. Ectodermosis erosiva pluriorificialis, Stevens-Johnson-Syndrom u.a.)

H. STORCK, Zürich: Über die Pathogenese der Purpura

Discussion, 1re partie (Direction: Prof. W. JADASSOHN, Genève): A. FRANCESCHETTI, Genève; U. C. DUBACH, Basel; R. PFISTER, Karlsruhe; O. GSELL, Basel; W. LÖFFLER, Zürich; H. STORCK, Zürich; W. BURCKHARDT, Zürich; A. GREITHER, Düsseldorf; K. W. KALKOFF, Freiburg i. Br.

A. GREITHER, Düsseldorf: Die diagnostische Bedeutung der Mundschleimhaut

R. PFISTER, Karlsruhe: Die Bedeutung der Nagelerkrankungen in der ärztlichen Diagnostik

H. WELTI, Paris: Manifestations cutanées associées à des formes graves de maladie de Basedow

A. KREBS, Bern: Pigment und innere Krankheiten

G. ZIEGLER, Basel: Porphyrie

Discussion, 2e partie (Direction: Prof. W. JADASSOHN, Genève): W. BURCKHARDT, Zürich; H. WELTI, Paris; A. KREBS, Bern; A. GREITHER, Düsseldorf; R. PFISTER, Karlsruhe; W. LÖFFLER, Zürich; A. HITTMAYER, Innsbruck; H. BERGER, Innsbruck.

Le lunch a réuni les amis de l'Académie et les participants du Symposion à la maison Wildt. Le Dr P. STEINER, Directeur du Service cantonal d'hygiène publique, y représenta le Département de la santé publique remplaçant le Conseiller d'Etat, le Dr O. MIESCHER. Y assistèrent également les Prof. B. WYSS et G. WOLF-HEIDEGGER, Recteur et Prorecteur de l'Université, quelques représentants de l'administration fédérale, de nos donateurs et de sociétés de spécialistes ainsi que divers membres d'honneur. Un de ces

derniers, le Dr P. ZSCHOKKE, ancien Conseiller d'Etat, répondit à l'adresse de notre Président, le Prof. A. FRANCESCHETTI.

Ce lunch eut lieu dans une atmosphère animée.

Le Symposium se poursuivit dans l'après-midi et se termina vers 16.30 h.

Visite à l'Institut de recherche de cardio-angéiologie à Fribourg

Le 10 juin, les membres de l'Académie se rendirent à Fribourg pour répondre à l'aimable invitation du Prof. ALOYS MÜLLER à visiter son Institut de recherche cardio-angéiologique. Celui-ci est situé dans un beau parc du quartier de Pérolles. Le Prof. Müller et ses collaborateurs nous reçurent dans les laboratoires. Ils nous montrèrent les expériences qui sont à la base de leurs recherches.

Après une collation à la cantine de l'Institut ou d'aimables jeunes filles nous offrirent un excellent café et d'exquises friandises, on se réunit dans la bibliothèque pour entendre deux rapports, suivis d'une discussion fort intéressante.

Programme

Aspects rhéologiques du sang

Dr med. J. P. BARRAS, p.d., médecin: Aspects physiologiques et médicaux

G. CALOZ, physicien: Aspects physiques

Discussion: E. BAUMANN, Zürich; A. VON MURALT, Bern; P. ROSSIER, Zürich; O.A.M. WYSS, Zürich; J. P. BARRAS, Fribourg; A. MÜLLER, Fribourg.

A la fin de cette fructueuse matinée, des voitures nous amenèrent à Schmiten, où le Prof. ALOYS MÜLLER nous offrit le lunch.

Outre les délégués du Gouvernement, Monsieur AEBISCHER, Conseiller d'Etat et Directeur du Département de l'instruction publique, et Monsieur PYTHON, ancien Conseiller d'Etat, Sa magnificence le Recteur, le Prof. GIOVANNINI nous honora de sa présence. On y vit également le Prof. A. DE MURALT, Président du Conseil suisse de la recherche scientifique, qui était accompagné de Monsieur LUCK, Prof. emeritus of Biochemistry at Stanford University et ancien attaché scientifique à l'Ambassade américaine à Berne. Monsieur Luck a publié un livre intitulé «Sciences in Switzerland» (Columbia University Press, New York and London, 1967, 419 p.), dans lequel il a consacré maintes pages aux activités du Fonds national et de l'Académie.

Notre Président, le Prof. FRANCESCHETTI, remercia le Prof. MÜLLER de sa généreuse hospitalité. Les conversations furent très animées et le temps passa vite. A 15 heures, il fallut retourner à Fribourg, où le Recteur mit à notre disposition la grande salle de l'Université pour la séance administrative.

Les membres du Sénat regagnèrent leurs foyers pleins de reconnaissance pour cette belle journée si enrichissante.

Symposion de Neuropathologie comparée

A l'instigation du Prof. STÜNZI et sur l'invitation du Prof. WINZENRIED, Doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, l'Académie tint ce Symposion les 3 et 4 novembre dans les beaux locaux du nouveau bâtiment de ladite Faculté, à la Winterthurerstrasse 260, à Zurich.

En établissant le programme, Monsieur Stünzi s'était efforcé de trouver des rapporteurs aptes à discuter les deux aspects de problèmes neurologiques touchant aussi bien à la médecine humaine qu'à la médecine vétérinaire. Il choisit ainsi douze orateurs, dont deux allemands, le Dr KAUKER, Kassel, et le Prof. DAHME, Munich. Les autres étaient des représentants des Universités de Berne, Lausanne et Zurich.

Les discussions qui suivirent les rapports furent du plus grand intérêt.

Programme

Vendredi 3 novembre 1967

Visite de quelques instituts de la Faculté de médecine vétérinaire (cliniques etc.)

Adresse de bienvenue par le Président, Prof. A. FRANCESCHETTI, Genève

E. KAUKER, Kassel: Zur Epidemiologie der Tollwut in Mitteleuropa

Discussion: A. BISCHOFF, Zürich; H. J. BEIN, Basel; E. HESS, Zürich; H. SPÖRRI, Zürich; W. LEEMANN, Zürich; H. STÜNZI, Zürich; A. FRANCESCHETTI, Genf; E. KAUKER, Kassel.

A. BISCHOFF, Zürich: Leuko-Encephalitiden beim Menschen

J. ULRICH, Zürich: Virogene Leuko-Encephalitiden beim Menschen

E. FRAUCHIGER, Bern: Entmarkungskrankheiten beim Tier

Discussion: F. LÜTHI, Zürich; E. DAHME, München; A. FRANCESCHETTI, Genf; E. FRAUCHIGER, Bern.

Samedi 4 novembre 1967

R. LANDOLT, Zürich: Biochemisch-pathologische Aspekte einiger Lipidspeicherkrankheiten beim Menschen

E. KARBE, Zürich: Amaurotische Idiotie bei Hund und Mensch

Discussion: A. BISCHOFF, Zürich; J. ULRICH, Zürich; A. FRANCESCHETTI, Genève; R. LANDOLT, Zürich; E. KARBE, Zürich

E. WILDI et A. DAGO-AKRIBI, Genève: Altérations cérébrales chez l'homme âgé

E. DAHME, München: Altersveränderungen im Gehirn beim Tier

TH. RABINOWICZ, Lausanne: Les tumeurs cérébrales chez l'homme

R. FANKHAUSER, Bern: Geschwülste des Gehirns beim Tier

K. AKERT, Zürich: Doppelmißbildungen des zentralen Nervensystems bei Mensch und Tier

H. STÜNZI, Zürich: Parasitäre Veränderungen im zentralen Nervensystem des Tieres

Discussion: E. FRAUCHIGER, Bern; E. WILDI, Genève; E. DAHME, München; M. MINKOWSKI, Zürich.

Avant le Symposion, les Directeurs des instituts vétérinaires nous invitèrent à visiter leurs laboratoires et à suivre quelques très intéressantes démonstrations.

Nous ne voudrions pas manquer de mentionner aussi les agréables moments de détente passés dans la belle cantine de la Faculté.

Dans la soirée du 3 novembre, les participants du Symposion et les amis de l'Académie se réunirent pour le dîner au Zunfthaus zur Meisen, où le

Directeur du Département de l'instruction publique, le Dr KÖNIG, nous souhaita la bienvenue. Monsieur le Prof. WINZENRIED, le Doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, exprima sa joie d'avoir pu recevoir l'Académie dans sa Faculté et Monsieur FRANCESCHETTI remercia le Gouvernement ainsi que la Faculté de médecine vétérinaire de leur aimable accueil. Il exprima également la gratitude de l'Académie au Prof. Stünzi et à ses collaborateurs pour la magnifique organisation de la journée.

Bâle, fin décembre 1967

Le Secrétaire général:
A. GIGON

Liste des donateurs de l'année 1967

Ciba S.A., Bâle
Geigy-Jubiläums-Stiftung, Bâle
Roche-Stiftung zur Förderung der medizinisch-biologischen Wissenschaften, Bâle
Sandoz-Stiftung zur Förderung der medizinisch-biologischen Wissenschaften, Bâle
Dr. A. Wander S.A., Berne
Société des Produits Nestlé S.A., Vevey
Entreprises Maggi S.A., Kemptthal
Verbindung der Schweizer Ärzte
Verband Schweizer Badekurorte, Baden
Jacques Brodbeck-Sandreuter-Stiftung, Bâle
Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine (Rentenanstalt), Zurich
«Vita», Lebensversicherungs-Aktiengesellschaft, Zurich et
«Zürich» Versicherungsgesellschaft, Zurich
«Winterthur», Lebensversicherungs-Gesellschaft, Winterthur et
«Winterthur», Schweizerische Unfallversicherungsgesellschaft in Winterthur, Winterthur
Basler Lebensversicherungs-Gesellschaft, Bâle
«Patria», Schweizerische Lebensversicherungs-Gesellschaft auf Gegenseitigkeit, Bâle
«Pax», Schweizerische Lebensversicherungsgesellschaft, Bâle
«La Suisse», Société d'assurances sur la vie, Lausanne
«Coop», Lebensversicherungs-Genossenschaft, Bâle
«La Neuchâteloise», Société d'assurances sur la vie, Neuchâtel
«La Genevoise», Société d'assurances sur la vie, Genève
«Fortuna», Lebensversicherungs-Gesellschaft, Zurich

Aus der Medizinischen Klinik (Chefarzt: Dr. T. Wegmann) und dem Pathologischen Institut (Chefarzt: PD. Dr. R. Siebenmann) des Kantonsspitals St. Gallen

Knochenneubildung bei Natriumfluoridbehandlung der Osteoporose

F. W. REUTTER, M. PAJAROLA und R. SIEBENMANN

Die Therapie rarefizierender Skeletterkrankungen mit Natriumfluorid beruht auf der Beobachtung, daß die jahrelange Aufnahme von Fluor entweder mit dem Trinkwasser oder in Form von Kryolithstaub oft zu asymptomatischer Osteosklerose führt. 17 Kranke mit Osteoporose wurden mit Natriumfluorid in Dosen von 25–100 mg pro Tag während 6–24 Monaten behandelt. Knochenbiopsien wurden zu Beginn und verschiedenen Zeitpunkten während der Therapie vorgenommen und im Serum Calcium, Phosphate, alkalische und «Osteoklasten»-Phosphatase verfolgt.

Natriumfluorid führte bei allen Patienten zu einer in Phasen verlaufenden, dosisabhängigen, endostalen und periostalen Knochenneubildung, die bereits nach 3 Wochen nachgewiesen werden konnte. Ein bedeutsamer Anbau ließ sich jedoch in der Regel erst nach 4 Monaten feststellen. Der neu angebaute Knochen ist charakteristisch strukturiert, meist deutlich lamellär, selten ungeordnet faserig und sehr osteocytenreich. Die Lamellen sind feiner als im Altknochen. Die Mineralisation ist zu Beginn meist erschwert und vor allem bei kontinuierlich hoher Dosierung stark gestört. Neben lamellären Auflagerungen finden sich in Spätstadien in der Spongiosa vielfach reine Fluorknochenbälkchen. Dabei zeigt sich oft auch ein gesteigerter Umbau mit lakunären fibroosteoklastären Resorptionsherden, der sowohl den Alt- wie den Neuknochen betrifft. Semiquantitativ beurteilt, war der Knochenanbau bei 5 der Fälle mäßig, bei 6 sehr deutlich und bei weiteren 5 ganz markant. 10 Fälle wiesen auch eine Steigerung des Knochenabbaus auf, die quantitativ jedoch mit einer Ausnahme weit hinter dem Anbau zurückblieb.

Unter Natriumfluorid kam es zu einer statistisch signifikanten Zunahme der alkalischen Phosphatase, die bereits nach 4 Wochen feststellbar war und während der ganzen Verabreichungsperiode, im Maximum während 2 Jahren (4 Fälle) andauerte. Die Osteoklastenphosphatase nahm während der Natriumfluoridbehandlung ebenfalls leicht zu, im Durchschnitt aller Fälle jedoch statistisch nicht signifikant. Eine bedeutsame Änderung von Serumnatrium und Phosphaten wurde ebenfalls nicht beobachtet.

Auch während der langdauernden Behandlung mit Dosen von täglich 75 mg konnten weder klinisch noch bei der Autopsie von 3 Patientinnen irgendwelche andere Auswirkungen oder gar Störungen als die erwähnten

am Skelettsystem nachgewiesen werden. Anderseits wurde bei $\frac{3}{4}$ der Patienten eine eindeutige subjektive Besserung, die mit den objektiven Effekten gut übereinstimmte, erzielt. Es zeigte sich jedoch, daß für einen therapeutischen Effekt täglich mindestens 50 mg Natriumfluorid verabreicht werden müssen.

Korrespondenzadresse: Dr. F. W. Reutter, Med. Klinik, Kantonsspital, CH-9006 St. Gallen.